



Vérifier au prononcé

Intervention de S.E.M. Léo Mérorès, Ambassadeur et Représentant Permanent d'Haïti auprès des Nations Unies, Président du Conseil économique et social
Forum sur l'urbanisation durable à l'ère de l'information
23 avril 2008

Éminentes personnalités,
Mesdames et Messieurs les représentants,
Chers amis,

J'ai plaisir à vous souhaiter la bienvenue au Forum sur l'urbanisation durable à l'ère de l'information. Cette rencontre a été organisée à l'initiative de nombreux partenaires tant au sein du système des Nations Unies qu'à l'extérieur. Les divers acteurs réunis ici vont avoir l'occasion d'engager un dialogue riche et de confronter leurs expériences diverses. Je suis heureux d'être aujourd'hui parmi vous.

L'un des principaux objectifs que poursuit l'Organisation des Nations Unies, avec le Conseil économique et social comme chef de file, est de favoriser le progrès économique et social de tous les peuples. Ayant à cœur les intérêts non seulement des générations actuelles mais aussi ceux des générations futures, le Conseil défend l'idée d'un développement réellement durable, qui établit un équilibre délicat entre croissance économique, développement social et protection de l'environnement.

Pour ce faire, le Conseil s'appuie avant tout sur la Commission du développement durable (CDD), qui est l'instance de haut niveau chargée de la question. Cette commission technique a été créée afin de veiller à ce qu'il soit donné suite au Sommet « Planète Terre » organisé à Rio de Janeiro en 1992. Depuis, son rôle a été élargi afin de répondre à de nouveaux besoins. La CDD tiendra sa prochaine session annuelle dans moins de deux semaines.

Le Conseil économique et social examinera quant à lui les progrès accomplis sur la voie du développement durable à l'occasion de l'Examen ministériel annuel de 2008, qui aura lieu à New York, en juillet, pendant sa session de fond. L'urbanisation durable, dont nous allons discuter aujourd'hui, sera l'un des principaux sujets abordés dans le contexte plus large du développement durable, thème retenu cette année pour l'Examen ministériel. Le Conseil, dans ses délibérations, ne manquera pas de s'inspirer de vos débats.

L'Examen ministériel annuel s'appuiera également sur d'autres réunions, notamment un débat électronique d'une durée de six semaines, organisé conjointement par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et le PNUD, et une réunion préparatoire mondiale tenue au Siège de l'Organisation en mars. Huit pays (quatre pays développés et quatre pays en développement) tiennent actuellement des consultations nationales afin d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment en matière de développement durable. Ils présenteront leurs conclusions au Conseil sous forme d'exposés nationaux facultatifs à l'occasion de l'Examen ministériel de 2008.

Par ailleurs, une réunion préparatoire régionale sur le thème de l'urbanisation durable se tiendra en juin à Manama, sous les auspices du Gouvernement du Royaume du Bahreïn. Les participants venus d'Asie occidentale devraient y aborder des questions semblables à celles inscrites à l'ordre du jour aujourd'hui, notamment les équipements urbains et l'accès aux services, l'architecture écologique, le financement du développement durable (y compris par le système bancaire islamique) et les transferts de technologie au service du développement durable. Cette réunion sera également l'occasion pour les gouvernements, la société civile et le secteur privé de faire connaître les pratiques exemplaires, les partenariats et les nouvelles initiatives pouvant conduire à une urbanisation durable.

Mesdames et Messieurs,

Comme de nombreux intervenants ne manqueront pas de le souligner aujourd'hui, l'avancée de l'urbanisation est inexorable et de plus en plus rapide. Vous le savez sans doute, en 2008, pour la première fois dans l'histoire, plus de la moitié de la population mondiale vit dans des zones urbaines. Dans les quelques dizaines d'années à venir, les pays en développement connaîtront un rythme de croissance urbaine sans précédent.

Plutôt que de craindre ce mouvement des campagnes vers les villes, nous devons agir pour en faire un levier du développement durable. Il faut parvenir à une *urbanisation durable*. L'urbanisation durable, c'est un processus pluridimensionnel qui exige de la viabilité sur les plans social, économique, politique et institutionnel, *mais aussi* de l'environnement.

Les principaux acteurs du développement durable sont les autorités locales. Elles doivent disposer des pouvoirs, des ressources et des capacités opérationnelles nécessaires et bénéficier du concours des collectivités et des autres partenaires locaux de la société civile et du secteur privé.

Nous examinerons dans le cadre de la réunion d'aujourd'hui les politiques et les actions qui sont susceptibles d'apporter des réponses nouvelles et plus efficaces à la pauvreté, à l'injustice sociale, à la dégradation de l'environnement et à d'autres problèmes liés à cette concentration humaine accrue dans les agglomérations urbaines. Les sessions 1, 3 et 4 seront l'occasion de mieux connaître les expériences de villes du monde entier dont la ville de New York. La session 2 sera

consacrée à l'examen de la contribution du secteur privé et de la société civile à la réalisation d'une urbanisation durable. Je ne doute guère que nos échanges seront des plus féconds.

Mesdames et Messieurs,

Nous ne pouvons nous permettre d'attendre davantage. C'est maintenant qu'il faut agir pour préparer le futur. Nous devons nous adapter à une urbanisation et une croissance urbaine rapides. Il faut qu'ensemble nous agissions pour gérer au mieux ces phénomènes et, ainsi, veiller à ce que les établissements humains deviennent à la fois fonctionnels, solides et adaptés.

Faisons en sorte que cette réunion soit l'occasion d'avancer sur ce chemin.

Je vous souhaite plein succès dans vos travaux.